

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 22 novembre 2011, ajournée et reprise le 29 novembre 2011 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault et Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : M. Jean-François Lachance, dir. gén., M. Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., M. Dominique Robert, dir. gén. adj., Mme Line Gohier, dir serv. org. scol. et M. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

MM. Michel Arcand et Stéphane Racine ont prévenu de leur absence.

RÉOUVERTURE

Résolution n° CC-111129-3597

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 19 h 30.

HUIS CLOS – CONSTRUCTION DES DEUX NOUVELLES ÉCOLES PRIMAIRES

Résolution n° CC-111129-3598

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-111129-3599

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 20 h 30.

Mme Karine Lefrançois et M. Richard Tremblay quittent leur siège à 20 h 30.

NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR DE TERREBONNE

Résolution n° CC-111129-3600

ATTENDU les besoins en places-élèves au primaire dans le secteur de Terrebonne pour les élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI);

ATTENDU la demande d'ajouts d'espace de la CSSMI au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (rés. n° CC-100622-3300);

ATTENDU l'autorisation du MELS pour la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Terrebonne;

ATTENDU la nécessité que cette nouvelle école puisse accueillir ses élèves à la rentrée scolaire 2013;

ATTENDU la résolution n° CC-111025-3587 et le rapport présenté par la Direction générale;

ATTENDU les engagements de la Ville de Terrebonne contenus dans les lettres du directeur général datées du 22 et du 25 novembre 2011, lesquels ont été dûment ratifiés par son Conseil municipal suivant la résolution n° 539-11-2011;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ACCEPTER, en principe, le terrain offert par la Ville de Terrebonne pour la construction d'une nouvelle école primaire, sous réserve du respect des engagements contenus à la résolution n° 539-11-2011 du Conseil municipal de la Ville, laquelle est versée au répertoire des présentes sous la cote 634.

Adopté

Mme Karine Lefrançois et M. Richard Tremblay occupent leur siège à 20 h 35.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-111129-3601

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h 35.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général